

TIR se félicite des conseils pratiques de « Cowpassion » pour l'élevage des veaux sous la mère en Suisse

La séparation de la vache et son jeune animal immédiatement après la naissance est une pratique qui est également courante dans la production laitière en Suisse. Seuls quelques agriculteurs permettent la création d'un lien entre la mère et son veau. Tier im Recht (TIR ; fondation pour l'animal en droit) a joué un rôle décisif dans la suppression des obstacles juridiques dans ce domaine. Elle se félicite des nouveaux conseils pratiques développés par l'organisation Cowpassion pour une mise en œuvre réussie de l'élevage mère-veau dans les exploitations laitières.

29.10.2020

Déjà lors de la sélection pour l'élevage, les vaches sont sélectionnées sur la base des besoins humains. Après elles sont inséminées artificiellement et maintenues en gestation permanente afin d'obtenir une production laitière économiquement rentable. Bien que la naissance après neuf mois de gestation soit également un événement spécial dans la vie d'une vache, on lui refuse systématiquement tout contact avec son veau nouveau-né ; le jeune animal se retrouve généralement en détention isolée. Ils sont donc traités comme des produits industriels insensibles. Cette pratique, qui porte atteinte de manière significative au bien-être et à la dignité des animaux, est la règle dans les productions laitières suisses.

Jusqu'à présent, seulement peu d'agriculteurs en Suisse essaient de permettre ces animaux une vie de famille. Les vaches sont des excellentes mères. Non seulement leur instinct est conçu pour défendre leurs veaux contre les dangers éventuels. Leur corps est également destiné à fournir au veau tout ce dont il a besoin par le lait, même si c'est au détriment de leur propre santé. Toutefois, jusqu'à récemment, même une disposition juridique dépassée faisait obstacle à ce que les vaches laitières puissent satisfaire l'un de leurs besoins les plus importants. En collaboration avec l'organisation de protection des animaux Vier Pfoten et l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), TIR a fait pression avec succès pour que cette situation intenable soit corrigée.

Dès 2015, la TIR a procédé à des clarifications juridiques, participé à des échanges techniques avec les autorités fédérales et contribué à [une motion de la Conseillère nationale Martina Munz \(PS/SH\)](#) pour la création des conditions-cadres appropriées pour la forme d'élevage correspondante.

Le traitement des animaux de ferme par les humains, qui ne respecte pas leur dignité et qui est toujours enseigné dans les écoles d'agriculture, est de plus en plus remis en question aussi par les agriculteurs praticiens. Ils cherchent des moyens défendables pour l'élevage de leurs animaux ou se retirent même complètement de la « production animale ». Ces éleveurs sont aidés par exemple par l'association Cowpassion qui encourage activement l'élevage des veaux sous la mère (en allemand abrégé par « MuKa ») en Suisse. En collaboration avec le centre de compétence pour la protection des animaux Kompanima, Cowpassion fournit des conseils pratiques aux agriculteurs intéressés qui souhaitent passer à l'élevage mère-veau.

Cowpassion pense plus loin et soutient l'idée d'une production laitière sans abattage. Cette idée dépend également fortement de la demande et de la volonté de la société de rémunérer de manière adéquate sa consommation de produits animaux. La TIR soutient tous les efforts qui visent à un examen critique de l'élevage industriel afin de se rapprocher de plus en plus du respect et de la dignité des animaux.